

Collaborations franco-japonaises pour des défis communs

Une délégation du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire s'est rendue à Tokyo les 18 et 19 octobre 2023, à l'occasion du 8e groupe de travail agricole franco-japonais.



Des représentants des directions d'administration centrale du ministère français de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire se sont rendus à Tokyo afin de rencontrer leurs homologues du ministère japonais de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche à l'occasion du 8^e groupe de travail agricole franco-japonais. Initié en 2014, il se réunit depuis chaque année alternativement en France et au Japon. Ce temps d'échange permet de nourrir la relation entre nos ministères, et de faire le point sur les nombreux enjeux communs et sur l'état d'avancement des coopérations entre nos deux pays en matière agricole.

Des politiques agricoles face à des défis communs

Ce groupe de travail a notamment permis d'aborder les réformes des politiques agricoles japonaise et française, avec la révision japonaise en cours de la Loi fondamentale sur l'alimentation, l'agriculture et les zones rurales (*Basic Law on Food, Agriculture and Rural Areas*) et le projet français de pacte et loi d'orientation et d'avenir agricole (PLOAA). Ces

réformes, et les initiatives qui les accompagnent, visent à relever des défis communs, qu'il s'agisse du renouvellement des actifs agricoles (sujet particulièrement prégnant au Japon, où l'âge moyen des exploitants agricoles est de 68 ans, avec 70% de la population agricole qui a plus de 60 ans), de l'adaptation au changement climatique, ou des enjeux de sécurité et de souveraineté alimentaires (le Japon a un taux d'autosuffisance alimentaire de 47% en valeur mais de 37% seulement si l'on raisonne en apports caloriques).

Un dialogue soutenu, des coopérations suivies

À la suite de la déclaration conjointe franco-japonaise sur les régimes alimentaires équilibrés publiée en septembre 2021 à l'occasion du sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, les deux pays ont réaffirmé leur volonté de poursuivre leur coopération dans le domaine de l'éducation à l'alimentation et de la promotion de nos cultures gastronomiques.



Cette réunion a permis d'effectuer un bilan des trois premières années du programme de coopération dans l'enseignement agricole conclu en 2019 entre les deux ministères, et

d'évoquer les perspectives et projets de l'année à venir portés par des élèves et des équipes pédagogiques engagés. Ce programme de coopération a su se structurer dans le contexte de la pandémie de Covid-19 autour de webinaires entre enseignants et apprenants de l'enseignement technique. L'année 2023 a permis de démarrer les échanges d'étudiants en présentiel, avec la venue d'élèves de quatre écoles japonaises en France en février. Les deux pays ont réaffirmé leur volonté de poursuivre et développer ces échanges fructueux.

Les collaborations franco-japonaises sont également denses dans le domaine de la recherche agricole, elles s'appuient sur

une relation bien établie entre l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae) et le *National Agricultural and Food Research Organization* (NARO) d'une part, ainsi qu'entre le centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) et le *Japanese International Research Centre for Agricultural Sciences* (JIRCAS) d'autre part. Le ministère français a rappelé son intérêt à ce que le Japon rejoigne l'initiative PREZODE (Preventing Zoonotic Disease Emergence), une initiative internationale pour prévenir l'émergence des zoonoses. Les échanges du groupe de travail sur ce sujet ont été complétés par une visite au siège du NARO, situé dans la préfecture d'Ibaraki, où les représentants du NARO ont exposé leurs recherches en matière d'analyse des sols, de robotique, d'intelligence artificielle et d'agriculture intelligente (*smart farming*). Ils ont également présenté l'état d'avancement de leurs recherches et expérimentations en matière d'alimentation et de régimes alimentaires.

Lire aussi l'article [L'INRAE renforce ses collaborations au Japon](#)

La poursuite des négociations dans les domaines sanitaire et phytosanitaire

Les représentants des deux ministères ont pu faire le point sur les négociations en cours dans les domaines sanitaire et phytosanitaire. S'agissant de la peste porcine africaine, il a pu être acté que la version technique du projet d'accord de zonage est désormais stabilisée, et que celle-ci va pouvoir être soumise à l'examen du comité d'experts japonais correspondant. Par ailleurs, les deux ministères se sont accordés à ouvrir des négociations pour adapter les conditions sanitaires japonaises à la suite de la mise en œuvre de la campagne de vaccination contre l'influenza aviaire hautement pathogène depuis le 1^{er} octobre 2023 en France.

Des échanges complémentaires en marge du 8^e groupe de travail agricole franco-japonais

Des échanges ont eu lieu avec les représentants d'entreprises françaises présentes au Japon ainsi que d'importateurs de produits français pour évoquer les opportunités offertes par l'entrée en vigueur, depuis le 1^{er} février 2019, de l'accord de partenariat économique (APE) entre l'Union européenne et le Japon pour les exportations agroalimentaires françaises, et sur les améliorations possibles. La délégation a également pu s'entretenir avec l'*Agriculture & Livestock Industries Corporation* (ALIC), agence administrative japonaise chargée de l'import de produits agricoles, et notamment de la gestion des quotas consentis à l'organisation mondiale du commerce (OMC), en particulier les quotas de beurre, dont la France est le deuxième bénéficiaire avec 24% du total en 2023. La délégation française a fait part à la délégation japonaise de difficultés d'accès de nos entreprises à ce quota pour certains produits très spécifiques.

Enfin, la directrice générale adjointe de l'alimentation et cheffe des services vétérinaires français Emmanuelle Soubeyran a complété ce déplacement par une rencontre avec les services du ministère japonais de la santé, du travail et de la protection sociale pour échanger sur des questions relatives à la sécurité sanitaire des aliments, ainsi qu'avec la représentation régionale Asie-Pacifique de l'organisation mondiale de la santé animale (OMSA).

Article publié sur le site du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire – Alimagri

Contact : Anne-Laure Roy, chargée de mission Asie-Pourtour Méditerranéen – Bureau des relations européenne et de la coopération internationale – DGER-MASA – anne-laure.roy@agriculture.gouv.fr